

## INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### VOUS SOUHAITEZ...

- › Étudier la possibilité d'installer des bornes de recharge dans une copropriété résidentielle.
- › Déployer des bornes de charge sur la voie publique de votre agglomération.
- › Proposer des places de parking avec des bornes de recharges sur vos sites professionnels.
- › Installer et/ou augmenter votre parc de bornes de recharge sur le segment autoroutier.
- › Contribuer à la diminution d'émission de CO2.



### EPI, L'INGÉNIERIE 360°

NOS PÔLES DE COMPÉTENCES VOUS ACCOMPAGNENT À TOUTES LES ÉTAPES PROJET.

Le déploiement de bornes de charge est conditionné par les usages.



**Nous analysons** le projet en fonction des usages, des emplacements, de la mobilité des usagers et des évolutions futures.



**Nous évaluons** les besoins en infrastructures : état du réseau électrique, puissance disponible et nécessaire, raccordement, extension ou renforcement du réseau d'énergie, travaux de voirie...



**Nous identifions** les parties prenantes aux réseaux IRVE (Fournisseurs d'énergie, Réseau de distribution, exploitant IRVE...).



**Nous proposons** les solutions IRVE les plus adéquates aux usages : charges rapides, pilotage de charge, modèle économique, services de mobilité aux usagers...



**Nous coordonnons** les parties prenantes de vos projets.



**Nous élaborons** le cahier des charges et le chiffrage du projet IRVE.



**Nous assurons** le suivi des travaux et réceptionnons votre nouvelle infrastructure.



**Nous vous assistons** pour l'obtention des subventions «Prime ADVENIR».

**OPQIBI**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE  
N° 03 02 1584

